

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 23-2026
DU 30 MARS 2026**

Nombre de Conseillers :

En exercice 15

Présents 13

Votants 15

L'an deux mille vingt six

Le trente mars à 19 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de PETIT-PALAIS ET CORNEMPS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la mairie, sous la présidence de Patricia RAICHINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/03/2026

ETAIENT PRESENTS : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge, VEYSSIERE Fabienne, CHARDAC Jasmine, HUCHET Pierrette, BORDAS Christian, BOUTIN Jean-François, MARTIN Frédéric, DUMON Christelle, AUDOUIN Anne, LEBAS Julie, GUILLEN Angel, de LONGCAMP Laurence

ETAIENT ABSENTS : REVIDON-AUDRY Patrice à BROUDICHOUX

Serge (procuration) TRANQUARD Jérôme à AUDOUIN Anne (procuration)

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Anne AUDOUIN a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DELIBERATION 23-2026 DESIGNATION DES DELEGUES CNAS

A la suite des dernières élections municipales, il appartient au nouveau conseil Municipal de désigner conformément aux articles 5211-6 et 5211-7 du Code général des collectivités territoriales 1 délégué élu et 1 délégué des agents au sein du Centre National d'Actions Sociales

Le Conseil Municipal,

Elit comme déléguée élu :

Madame Patricia RAICHINI

Comme déléguée des agents :

Madame Corinne BUCHERIE

Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces se rattachant à la présente décision.

Constate que la présente délibération a été approuvée par 15 voix pour.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le Maire et le secrétaire de séance.

Le Maire,

Patricia RAICHINI



Le secrétaire de séance,

Anne AUDOUIN



Acte rendu exécutoire

Le 31 mars 2026

Publié ou notifié

Le 31 mars 2026